



## Desistement garde enfants

Par **papa48**, le **14/08/2017** à **10:18**

bonjour j'ai la garde 1 week end sur 2 je suis retourné vivre chez mes parents pour raison familiale et logement mais parents ont 70 ans puis je refuse de prendre mes enfants momentanément vais faire une demande au juge est-ce que j'aurai accord

Par **amajuris**, le **14/08/2017** à **10:36**

bonjour, ce n'est pas un droit de garde mais une obligation. vous prévenez l'autre parent que vous ne pouvez/voulez pas prendre vos enfants pendant un certain temps. je ne vois pas le rapport entre l'âge de vos parents et le refus de prendre vos enfants. salutations

Par **papa48**, le **14/08/2017** à **14:27**

mon père est sous traitement et maison trop petite pour loger 6 personnes

Par **Praline77**, le **01/09/2017** à **09:16**

vous prenez le risque que votre ex conjointe demande pour le coup une garde exclusive elle s'appuiera sur le fait que vous ne prenez pas vos enfants comme convenu et vous risquez de voir votre pension alimentaire augmentée car vous ne vous en occupez pas. le mieux c'est de trouver un terrain d'entente avec votre ex même si la situation est compliquée. soyez

proche de votre ex c'est votre meilleure alliée en espérant que l'idée ne lui passe pas par la tête. Ensuite par la suite pour réavoir la garde des enfants ça va être plus compliqué. accrochez vous bon courage